

Petit patrimoine rural : le Département soutient les actions des communes

Réunis en commission permanente, les Conseillers Départementaux ont octroyé un financement à hauteur de 5 700 EUR pour la restauration de trois lavoirs présents sur les communes d'Erp et de Massat. Cet engagement permet la préservation de ces lieux historiques, notamment en renforçant les charpentes pour préserver la sécurité des usagers.

Compte tenu de la dégradation de ces lavoirs, les communes avaient sollicité l'aide financière du Département dans le cadre du dispositif d'aide à la restauration et à la valorisation du petit patrimoine rural non protégé. Le soutien du Département permettra ainsi aux communes d'engager les travaux de réfection et de sécurisation.

Par cet engagement, le Conseil Départemental participe activement à la préservation et à la valorisation du patrimoine de l'Ariège et des Ariégeois.

Photo CAUE 09, commune d'Erp lavoir-abreuvoir de Lastès

Votre contact

Estelle Tabeaud

Directrice de la Communication

05 61 02 09 77

etabeaud@ariefge.fr